

À l'attention des présidents de districts, commissaires de districts, et administrateurs du Conseil National.

Objet : Suspension des rencontres physiques en zone rouge ou en devenir

Mesdames, Messieurs,

En raison de la circulation très intense du virus de la COVID-19, certaines régions entrent en niveau d'alerte maximal dit 'Zone rouge'. Ce niveau d'alerte **implique la suspension des activités et rencontres scoutés physiques à effet immédiat et jusqu'au 26 octobre prochain**. Les régions actuellement en zone orange et en passe d'entrer en zone rouge doivent également cesser les activités physiques.

Les régions concernées à compter d'aujourd'hui sont : **Montréal, Laval, Capitale Nationale, Bas St-Laurent, Chaudière Appalaches, ainsi que Gaspésie / Les Iles.**

Nous vous recommandons néanmoins d'entretenir le lien avec les jeunes en organisant ces rencontres de manière virtuelle, à l'image de ce qui avait été fait au printemps dernier lors du premier épisode de la pandémie.

Les régions en zones vertes, jaunes et oranges peuvent maintenir les activités et rencontres physiques en suivant les directives de l'ASC et celles du gouvernement.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus sincères.



Sylvain Fredette
Commissaire en chef et chef de la direction